



Le Mans, le 22 mai 2014

Madame, Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs les Elus,

Au lendemain des élections municipales de mars 2014, de nouveaux défis s'imposent à vous en tant que maires, adjoints aux maires, présidents et vice-présidents de communautés de communes, que vous soyez des élus nouveaux ou reconduits.

Au moment où s'ouvre ce mandat, il nous a semblé utile de vous proposer de rencontrer les responsables des services de l'Etat, du Conseil général et de l'Association amicale des maires et adjoints de la Sarthe qui seront vos interlocuteurs dans l'exercice de vos compétences.

Lors de cette rencontre, nous vous proposerons des ateliers tournants sur des thématiques très variées telles que l'urbanisme, les finances, l'intercommunalité, les pouvoirs de police du maire, le fonctionnement de l'école....

Nous vous accueillerons **les jeudi 19 et vendredi 20 juin prochains à l'Abbaye de l'Epau route de Changé à Yvré-L'Evêque.**

**Une conférence** vous sera proposée en ouverture de ces deux jours sur **le statut de l' élu local.**

A partir du jeudi après-midi, les trois demi-journées se dérouleront en trois ateliers d'environ une heure, chaque participant assistant successivement aux trois ateliers.

Le programme, ci-joint, en détaille le contenu.

#### **Le jeudi 19 juin de 10h à 12h30 :**

- Allocutions du Préfet, du Président du Conseil général et du Président de l'Association des maires et adjoints de la Sarthe,
- Conférence sur « **le statut de l' élu** » : intervenante Julie ROUSSEL, de l'AMF Paris.

#### **Le jeudi 19 juin de 14h00 à 18h15 : ateliers tournants :**

- « sécurité et risque »,
- « les pouvoirs de police du maire, la responsabilité pénale et civile »,
- « le maire employeur ».

#### **Le vendredi 20 juin de 8h30 à 12h45 : ateliers tournants :**

- « initiation à l'urbanisme »,
- « la préparation et l'exécution du budget communal »,
- « initiation à l'intercommunalité ».

**Le vendredi 20 juin de 14h00 à 18h15 : ateliers tournants :**

- « une compétence du département : les transports »,
- « le fonctionnement de l'école »,
- « territoire et santé ».

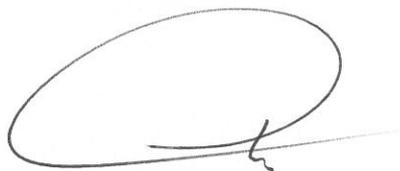
Les thèmes seront traités sous forme de retours d'expériences croisés (témoignages d'élus et de responsables de services de l'Etat) accompagnés de cadrages utiles sur les enjeux et l'actualité du sujet de l'atelier.

Il vous est donc proposé de vous inscrire à une ou plusieurs de ces demi-journées en utilisant le coupon ci-joint et en respectant le principe d'un maximum de deux personnes par collectivité.

Le nombre de places étant limité par les capacités d'accueil, nous appelons votre attention sur la nécessité de nous retourner vos inscriptions dans les meilleurs délais et en tout état de cause **avant le 16 juin 2014.**

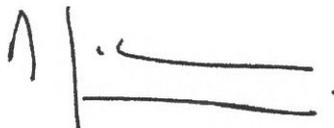
Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du Conseil général  
de la Sarthe



Jean-Marie GEVEAUX

Le Président de l'Association  
des maires et adjoints de la Sarthe



Marc JOULAUD

Le Préfet de la Sarthe



Pascal LELARGE